

soit d'aucun péril. Il faut sauver la foi d'abord, si l'on veut que le reste vienne par surcroît...

* * *

Cette Conférence de Winnipeg a, par contre, fait faire à l'idée de l'uniformité et de la centralisation scolaires un pas important, sinon décisif.

Le rouage est créé, et la machine, mise en branle. Un Conseil permanent est sorti des délibérations du "premier Parlement éducationnel au Canada". Il se composera de cinquante membres, chaque province devant en nommer quatre—ce qui fait trente-six—and le Conseil ainsi ébauché nommant les quatorze autres. Sa tâche consistera à presser l'application des résolutions adoptées par la Conférence, et à en préparer une autre qui sera tenue dans trois ans. Une somme initiale de \$25,000 à \$28,000 est mise à sa disposition. La Conférence elle-même a coué \$30,000. M. Osborne est le secrétaire provisoire du nouveau **Conseil national d'Education**, qui doit se réunir à Ottawa, en février prochain.

Ce n'est pas tout. Il a été également décidé d'établir un **Bureau national d'Education**, sous la direction du Conseil plus haut mentionné, dans un but d'enquête et d'information scolaire, bureau qui est maintenu provisoirement au moyen de souscriptions volontaires et pour lequel on tendra la main aux gouvernements fédéral et provinciaux eux-mêmes.

On proteste que ces deux institutions n'ont aucun mandat exécutif, que leur rôle sera simplement d'aviser les autorités éducationnelles. Mais on ne s'arrêtera pas en si beau chemin. N'a-t-il pas été proposé, en premier lieu, d'instituer un **Bureau fédéral d'Education** sur le plan exact de celui qui fonctionne à Washington, et qui est en train de ravir aux Etats locaux leurs franchises scolaires? Même on peut dire que, sans l'opposition énergique de l'honorable Cyrille Delâge et de MM. Miller et Parmelee, les délégués de Québec, la proposition aurait passé.

On voit donc se dessiner nettement l'orientation dangereuse que nous avons démasquée déjà à plusieurs reprises. L'idée a été lancée, elle est dans l'air, et le but à atteindre—car il est facile de voir que l'organisation présente, édifiée en guise de moyen terme, n'est que temporaire—est clairement tracé...

* * *

M. Martin, le premier ministre le la Saskatchewan, a fait un pathétique appel en faveur de l'enseignement de la religion dans les écoles, et une résolution a été adoptée dans le même sens.

Qu'est-ce à dire, sinon qu'avec le système actuel, avec l'école d'Etat neutre, la religion n'est pas enseignée aux enfants? Elle ne peut pas l'être, tant qu'on persistera à vouloir accommoder toutes les croyances et ne froisser personne. L'obstacle est là, dans l'école publique neutre!

Fera-t-on disparaître cet obstacle, ce vice fondamental? Il n'apparaît pas. M. Martin a demandé aux divers clergés—protestants—de s'entendre sur une formule de religion, comme si la foi, comme si le dogme et